

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 31 MAI 2023
N° 42

OBJET : Création d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite.

Date de la convocation : 26/05/2023	L'an deux mil vingt-trois, et le mercredi 31 mai, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA François, Maire
Nombre de membres Composants l'Assemblée : 15	<u>Etaient présents</u> : Monsieur COGGIA François, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AÏUTI Dominique, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.
Nombre de Conseillers en exercice : 15	<u>Etaient absents</u> : Monsieur FENECH Carmel, Monsieur MALATESTA Ludovic.
Nombre de membres présents : 13	<u>Absents représentés</u> : Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.
Nombre de votants : 14	
Quorum : 08	
Secrétaire de séance Monsieur LAPORTE Bernard	Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Le Président présente la nécessité de création d'une place de parking pour personnes à mobilité réduite à Coggia Maio.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Président,

Adopte à l'unanimité des votants : soit 14 voix POUR, 0 voix CONTRE la création d'une place de parking.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA